

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 45

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180524>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le second a ressenti quelque tremblement dans les jambes, comme quelqu'un qui est resté longtemps immobile sur sa chaise.

Le troisième, qui a souri pendant presque toute l'opération, se frotte les paupières des deux mains, comme quelqu'un à qui on a voulu jeter de la poudre aux yeux.

Le quatrième « a eu la tête serrée. »

Le cinquième qui, dans sa grande docilité, a probablement retenu sa respiration, tout absorbé dans la contemplation du maître, dit avoir ressenti des palpitations.

Le sixième, d'un caractère joyeux et décidé, est resté intact.

M. Ragazzi déclare n'être pas satisfait de l'expérience. La température assez froide de la salle a probablement entravé l'émission du fluide. Il suspend un instant la représentation et s'approche d'une bouche de chaleur « pour ranimer ses esprits abattus, » comme disait Athalie.

Les sujets pris au hasard se montrant rebelles aux sollicitations magnétiques, on choisit, pour continuer les expériences, ceux qui sont plus sensibles et que de fréquentes passes ont acquis à la cause.

Une dame entre en scène et, soumise à l'épreuve de l'attraction, elle se sent portée, par une force invincible, vers le maître placé à une distance de 8 ou 10 pieds.

Le concierge du musée, ému devant cette volonté de fer qui attire tout et à laquelle rien ne résiste, jette un regard inquiet vers les galeries, craignant pour les collections scientifiques qui pourraient crouler sous l'effort.

Puis, comme variante, le magnétiseur met un genou en terre dans le but d'attirer son sujet vers le sol. La dame grimace, se tord et plie enfin sous les étreintes du fluide.

Le tableau était saisissant : on eût dit le groupe de Laocoon.

Profondément affecté devant des preuves aussi saisissantes, plein d'enthousiasme pour l'étude des fluides, nous quittâmes la salle, impatient d'aller raconter à nos amis tant de merveilles et bien résolu à magnétiser tout ce qui nous tomberait sous la main.

Mais notre impatience nous coûta cher; elle nous priva de la plus belle des expériences de la soirée, celle des « effets de la musique magnétisée parmi les assistants. » Cependant, un ami nous l'ayant fidèlement racontée, nous nous empressons de la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Un jeune homme est au piano, berçant les auditeurs par un air d'une douce mélancolie.

Le maître s'approche et lance son influence sur les touches. (Et que n'aurait-il pas obtenu s'il avait pensé de magnétiser les cordes?)

Chacun garde le silence et attend les effets de la cause..... Rien, d'abord. Le doute s'empare des esprits. « Attendez, attendez, » s'écrient les fidèles, semblables à Colomb ranimant le zèle de ses matelots.

Tout à coup des paupières s'abaissent, des jam-

bes et des bras s'engourdissent sous l'influence des sons magnétisés. Et les effets deviennent tels que des contre-passes énergiques sont nécessaires pour dégager les victimes.

Mais, ô légèreté, ô impardonnable oubli! Nul ne s'aperçoit qu'une dame âgée est prise des pieds à la tête. Muette, immobile, les jambes roides, elle attire enfin l'attention; et des contre-passes bien exécutées ne tardent pas à lui rendre son libre arbitre. Vous représentez-vous, chers lecteurs, cette musique enchantée, envoyant ses notes magnétisées, ses bé-mols et ses bécarres dans les jambes d'une pauvre femme! Quel résultat et quelle leçon pour les incrédules!

Et dire qu'à cette heure-là, la population de Lausanne n'avait point ses regards tournés vers le musée industriel, qu'elle s'occupait futillement des élections et s'amusait à discuter la question de savoir si M. Cérésole passerait ou ne passerait pas!

C'est vraiment impardonnable!

L. M.



Le *Chrétien évangélique* vient de publier une notice biographique très intéressante sur M. le pasteur Scholl, décédé dernièrement à Lausanne. Nous y trouvons entre autres détails celui de ses entrevues avec M<sup>me</sup> la baronne de Staël, dont il fit la connaissance à Lausanne.

« Charles Scholl, dit le journal que nous citons, fit, sans quitter la maison paternelle, ses études générales, puis théologiques, avec un succès que devait lui assurer la facilité de son esprit. Ce succès toutefois eût été plus grand encore s'il n'avait pas eu un goût prononcé pour les sociétés et les dissipations mondaines. Il avait tout pour réussir dans ce milieu si peu favorable aux études; et l'on conçoit que l'esprit de l'époque et l'atmosphère dans laquelle il avait grandi ne lui fournissaient guère d'armes pour résister à cet attrait. C'était avant notre réveil religieux : des formes, une connaissance incomplète et sans vie des vérités du salut, faisaient assez généralement tout le fond religieux de nos églises; chacun trouvait le moyen d'accorder avec cette piété tout humaine le monde dans ce qui répondait le mieux à ses goûts. C'est ainsi que l'on voyait quelques jeunes théologiens, du reste très rangés dans leurs mœurs, prêcher le matin à la place de quelque pasteur empêché, et se hâter de revenir le soir pour jouer la comédie.

On ne s'imaginerait guère de qui Charles Scholl reçut le premier avertissement sur sa vie dissipée. M<sup>me</sup> de Staël habitait souvent le château de Coppet, d'où elle venait faire d'assez fréquents séjours à Lausanne. L'élégant jeune homme lui fut présenté, et il eut même l'honneur de la conduire, sur sa demande, entendre une prédication de M. le doyen Curtat qui jouissait d'une juste réputation. Mais elle le rencontra surtout dans les petites fêtes qui se donnaient en l'honneur de l'illustre étrangère. Frappée de l'entrain avec lequel elle venait de le voir danser, elle lui dit un soir : « Vous avez tort de vous destiner au saint-ministère; vous vivez trop dans le temps. »

Cette parole porta coup, et toute sa vie il se l'est rappelée comme un avertissement d'autant plus sérieux qu'il ne se serait pas attendu à le recevoir de cette bouche. »

### Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 5 novembre 1869.

Après trois mois et demi de vacances, la société reprend le cours ordinaire de ses travaux. Un grand nombre de membres, dont plusieurs venus de tous les points du canton, assistent à la séance.

La société procède à l'élection annuelle de son bureau, puis entend ensuite diverses communications scientifiques.

M. le Dr *Forel*, de Morges, présente d'abord deux curiosités d'histoire naturelle, de nature à figurer dans notre musée cantonal. La première est la tête d'un lièvre tué dernièrement au pied du Jura, et dont les incisives sont extraordinairement développées; les incisives supérieures, entre autres, sont recourbées en crochet, ce qui devait empêcher l'animal de brouter; malgré cela, le lièvre était plein de vie et a pu, pendant une heure, éviter l'atteinte d'un chien courant. La seconde curiosité est un insecte, le *Bousier*, trouvé vivant dans une sorte de cocon formé de terre très dure, à 1 1/2 pied de profondeur dans le sol; plusieurs de ces coques se trouvaient près les unes des autres, dans la plaine de Bière où elles ont été recueillies par M. l'ingénieur Guillemain.

M. *Forel* expose ensuite le résultat des recherches récentes auxquelles il s'est livré pour expliquer le fait suivant: Sur les bords de notre lac, l'eau est généralement trouble en été, claire en hiver; il y a des différences du plus au moins d'un jour à l'autre et d'un point du littoral à un autre; mais le fait général subsiste; c'est ainsi que dans les recherches que depuis plus de 15 ans MM. *Forel*, père et fils, poursuivent près du port de Morges pour retirer des débris lacustres, ces Messieurs ont constamment dû abandonner leur pêche pendant l'été, à cause du trouble permanent de l'eau. L'époque à laquelle ils ont dû cesser la pêche varie, suivant les années, du 31 mars au 4 juin; celle à laquelle ils ont pu recommencer varie entre le 18 octobre et le 2 novembre.

M. *Forel* a examiné au microscope le dépôt formé par l'eau trouble recueillie pendant l'été; il a trouvé dans ce dépôt quelques infusoires, des algues vivantes; en plus grand nombre, des débris d'infusoires, et, en quantité considérable, des débris organiques de toutes sortes se présentant sous forme de poussière.

M. *Forel* croit pouvoir expliquer ce phénomène par les courants de haut en bas et de bas en haut qui s'établissent dans les eaux du lac en hiver, par suite du refroidissement de l'eau à la surface; en été les couches liquides superficielles, qui contiennent en grand nombre les poussières, restent à la surface par suite de leur plus faible densité et forment une sorte d'écran.

Une longue discussion s'engage au sujet de ce travail; plusieurs membres de la société croient que le trouble des eaux du lac provient essentiellement du limon que le Rhône amène en plus grande abondance en été qu'en hiver; la Morges, elle-même, est accusée de produire pendant l'été le trouble constaté par M. *Forel*. M. *Brélaz* conteste pour Ouchy, le fait que les eaux du lac soient généralement troubles en été. M. *Forel* combat une à une les objections qui lui sont faites et persiste à croire que la principale cause du phénomène décrit plus haut doit être cherchée dans l'égalité ou l'inégalité de température des diverses couches liquides.

M. *Renévier* annonce que pour compléter les notices scientifiques que l'administration des Bains d'Yverdon recueille sur les eaux sulfureuses utilisées dans cet établissement, il a dessiné les coupes géologiques des deux flancs du bassin d'Yverdon.

M. *L. Dufour* appelle l'attention des amateurs de phénomènes naturels sur la vraie pluie d'étoiles filantes qui, selon toute probabilité, se manifesterait dans la nuit du 13 au 14 novembre prochain. On sait que vers le 10 août et le 13 novem-

bre, les étoiles filantes se montrent en plus grand nombre que dans les autres époques de l'année; la pluie du 13 novembre se trouve depuis deux ans dans une période de plus grande intensité, vers le matin du 14 surtout; c'est donc à ce moment que les observateurs doivent se tenir prêts à bien voir.

M. *Cauderay* montre quelques spécimens d'appointissage électro-chimique, sous la forme de peignes à carder et d'aiguilles à tricoter.

M. *Cuénoud* présente à la société un exemplaire de la carte céleste que vient d'éditionner M. L. Monnet, sur laquelle un mécanisme très simple permet de circonscrire la portion du ciel visible à un moment quelconque de la nuit et pour un jour quelconque de l'année. S. C.

### Byron à Ouchy et à Chillon.

Dans son pèlerinage de 1816 au bord du « clair et placide Léman, » Byron partit un jour en bateau de Clarens avec son ami Hobhouse pour l'ilot rocheux qui porte depuis mille ans le château de Chillon. Tous les voyageurs ont remarqué combien l'aspect de ces vieilles murailles contraste avec celui de la côte. Elles opposent à la gaieté des premiers plans, à la mollesse de l'eau bleue, à la liberté des hautes cimes, un donjon farouche aux murs crénelés que flanquent encore aujourd'hui trois tours rondes et une tour maîtresse carrée et massive, bien que cette puissante armure de pierre n'ait plus depuis trois siècles ni seigneur à défendre, ni ennemis à repousser. Byron parcourut les trois cours et les deux étages du château, la salle des chevaliers, la chapelle, la salle de justice; il vit les chasses peintes sur les murs, les fleurs-de-lys et les croix de Savoie qui brillaient encore au ciel noir et aux poutres rouges du plafond, les hautes cheminées qu'abrite une couverture légèrement surbaissée, les Alpes de Savoie encadrées par les croisées des grandes salles; il descendit enfin « au profond de Chillon, » comme disaient les gens du pays. Ces cryptes accablantes, ces colonnes trapues, ces étranges lueurs bleues le matin, vertes le soir et parfois, au coucher du soleil, rouges de feu et de sang, qui tombent des meurtrières en laissant dans l'ombre le fond sinistre du caveau, tout cela frappa vivement le poète. On lui montra un pilier et on lui dit: « Ici fut enchaîné Bonivard. » Byron entendit à peine; il avait oublié la courte note de Jean-Jacques aux dernières pages de *la Nouvelle Héloïse*: « François Bonivard, prieur de Saint-Victor, homme d'une rare mérite, ... aimant la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre. » Dans ce souterrain, l'auteur de *Childe Harold* se sentit comme emprisonné lui-même; il n'écouta point le caporal ivre, sourd et « fort comme Blucher, » qui lui racontait la légende du lieu d'une voix tonnante. Assailli d'images lugubres, de souvenirs dantesques, il se crut dans la tour d'Ugolin. Tout en rêvant un poème, il gravait machinalement sur le pilier ce nom qu'on y lit encore: *Byron*. Bonivard, qu'il ne connaissait pas, se dressa devant lui comme un personnage tragique. En sortant de cette tombe, le poète s'épanouit comme s'il revenait de l'enfer. Hors de lui, ivre de joie, il répétait à tous les enfants qui se trouvaient sur son chemin en leur jetant des demi-guinées: « Voilà, mes jolis garçons suisses, voilà pour votre grâce et pour votre beauté. »